Les épreuves de L'ASSR 1 (5ème) et de l'ASSR 2 (3ème) se dérouleront dans la semaine du 10 avril 2014

Les Attestations Scolaires de Sécurité Routière contrôlent les connaissances théoriques des règles de sécurité routière. Le passage de ces ASSR est obligatoire pour tous les jeunes nés à partir du 1^{er} janvier 1988.

Qui passe l'ASSR1 ? Il faut être en 5e ou avoir 14 ans en 2014 (si vous êtes en 4ème et que vous avez échoué aux épreuves en 5ème : vous devez alors passer l'ASSR1 cette année)

Quelle est son utilité ? L'ASSR1 est obligatoire pour conduire un deux roues motorisé puisqu'elle est nécessaire pour pouvoir passer le BSR (Brevet de sécurité routière)

Qui passe l'ASSR2? Il faut être en 3e ou avoir 16 ans en 2014.

Quelle est son utilité? L'ASSR2 est obligatoire pour l'inscription à l'épreuve théorique du permis de conduire, elle est également nécessaire pour la conduite accompagnée. Il faudra donc bien penser à conserver votre diplôme.

En cas de perte ou de vol du document original, un duplicata de l'attestation sera délivré par l'établissement organisateur de l'épreuve sur <u>demande écrite</u> et justifiée (précision du nom de l'élève, de l'année de passation, attestation de vol ou de perte), adressé au chef d'établissement.

Comment se déroulent les deux épreuves?

Ce contrôle se présente sous la forme d'un **QCM** (questionnaire à choix multiple, cela veut dire que l'on répond à des questions en cochant des cases) d'une durée de **20 minutes** environ. Il peut y avoir une seule ou plusieurs réponses. Les **vingt** questions sont téléchargées dans une banque de données, chaque téléchargement est différent. **Pour obtenir l'ASSR, il faut répondre de manière correcte à 10 questions sur 20 et obtenir la moyenne**.

Sur quoi portent les deux épreuves?

Le contenu des épreuves porte sur quatre catégories d'usagers : piétons, cyclistes, cyclomotoristes et autres (passagers, témoins ...) et sur les thèmes suivants: les comportements dans la circulation, les équipements, la réglementation, la santé, la vitesse et les intersections.

Les deux épreuves portent sur les mêmes sujets mais l'ASSR2 est un peu plus difficile que l'ASSR1. A noter qu'il y a davantage de questions sur la santé (effets des médicaments, de la fatigue, de l'alcool et des drogues) et la vitesse pour l'ASSR2.

Attention, il faut connaître des règles de circulation mais les ASSR ne sont pas un examen sur le code de la route et les infractions à ne pas commettre. Le plus important est le comportement à adopter dans les situations de partage de l'espace routier, en tant que piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager de car, de vélo, de cyclo ou de voiture ou encore témoin d'un accident.

Comment préparer l'ASSR

- **Pour les 5e**: Dans le cadre des cours d'histoire géographie et éducation civique vous allez préparer avec vos professeurs l'épreuve d'ASSR1. Vous devez aussi vous entraîner seuls sur les sites internet (voir les adresses ci-dessous).
- **Pour les 3e**: Si vous avez conservé vos cahiers de 5e, vous pouvez réviser ce que vous avez vu dans le cadre de la préparation à l'ASSR1. En 3e, vous devez préparer l'épreuve seuls en vous entraînant grâce aux sites internet (voir les adresses ci-dessous). Pensez à solliciter vos professeurs si vous avez quelques questionnements.

Les sites internet pour se préparer

a. Le site indispensable : Eduscol

« LE SITE » pour s'entraîner dans les conditions de l'épreuve.

http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/

« LE SITE » pour réviser (fiches par thème ou par usager).

http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?rubrique16

b. Le site Cycloroute : des tests pour s'entraîner spécifiquement sur le cyclomoteur.

http://www.preventionroutiere.asso.fr/education/cyclo/cyclo.htm?v1=APR&module=

c. Le site Code 3000 : des tests généraux. Il faut cliquer en haut, au centre, sur

« ASSR1 et ASSR2 » puis sur « 15 tests gratuits ».

http://www.code3000.net/bsr-assr-cyclo.php

d. Le site Moduloroute : conseillé pour les élèves de 3ème, avec beaucoup d'explications notamment sur les distances de freinage, temps d'arrêt, l'adhérence, le téléphone mobile, les effets du cannabis, etc...

http://www.preventionroutiere.asso.fr/education/labo/labo.htm?v1=APR&module=